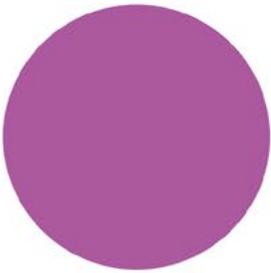




Graine d'emplois
Développeur de l'emploi agricole

GUIDE des MÉTIERS de L'AGRICULTURE DU RHÔNE



AUVERGNE - Rhône-Alpes

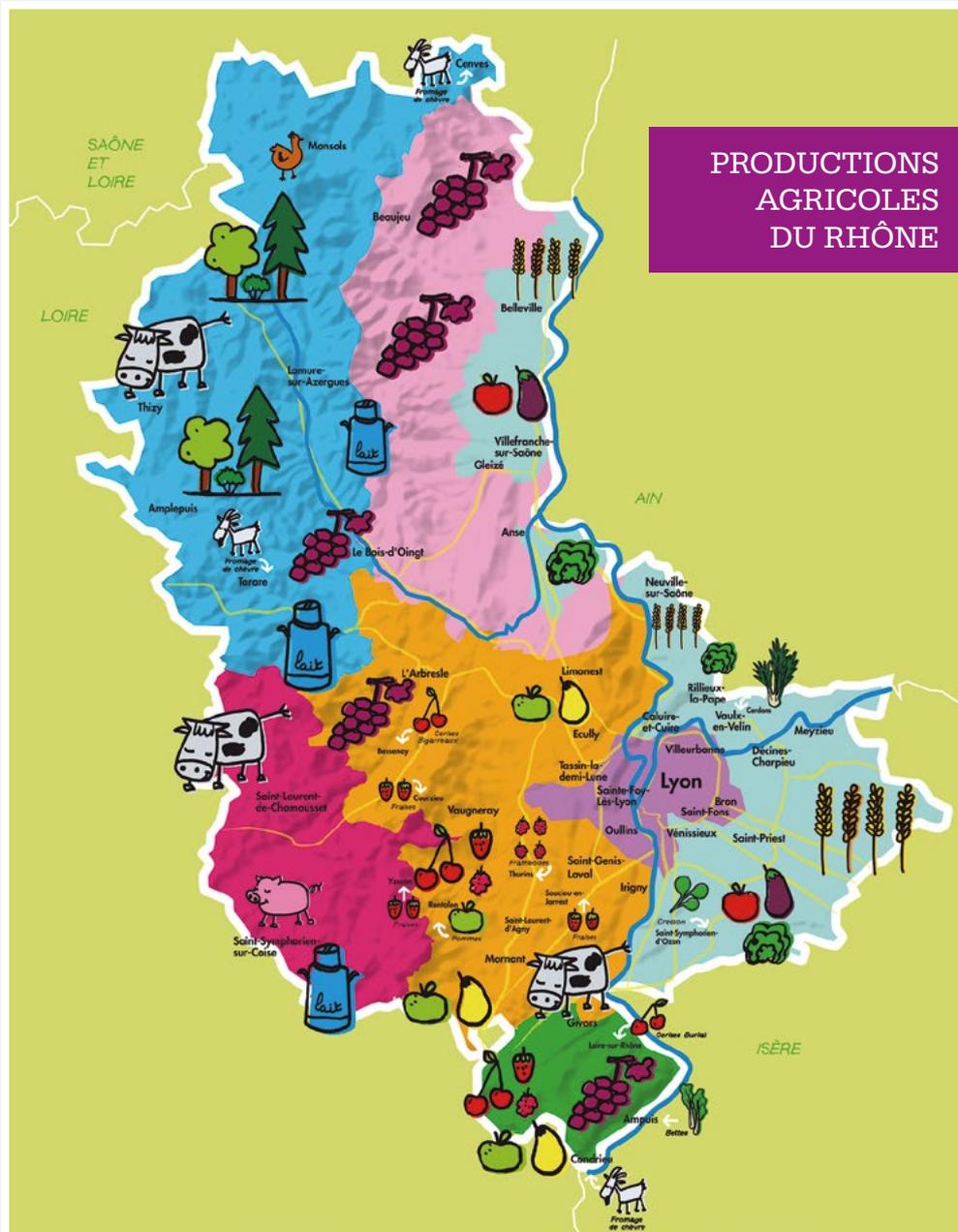




Chiffres clés (Source MSA) -> 5 900 entreprises

En 2016 :

- 2 636 entreprises employeuses
- 53 234 emplois dont 2 092 en CDI (+5.5%) - 3 852 ETP (+5.6%)
- 844 emplois via les groupements d'employeurs (+43% en 2 ans)
- Salaire moyen 13.83 €/h en CDI - 10.78 €/h en CDD
- Moyenne d'âge 35 ans - 15% des salariés âgés de + de 55 ans





L'agriculture du Rhône recrute !

Avec ses nombreuses filières et productions, l'agriculture du Rhône compte plus de 2 600 entreprises employeuses de main d'œuvre, représentant près de 53 200 emplois salariés. L'emploi salarié en agriculture est aujourd'hui un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises agricoles, avec un besoin de salarié avéré dans les entreprises et amené à se développer suite aux évolutions structurelles et sociologiques des exploitations. Ce besoin de main d'œuvre se heurte cependant à une pénurie de candidats à l'emploi.

L'orientation des publics vers les métiers en agriculture (par choix ou par prescription) se heurte encore à une méconnaissance de nos métiers et des opportunités qu'ils représentent dans tous nos territoires.

Ce guide des métiers de l'agriculture du Rhône vise ainsi à recenser de façon simplifiée les principaux métiers en tension dans notre secteur d'activité. Il constitue un outil d'information et d'orientation à destination de tous les acteurs de l'emploi de notre territoire et des candidats en recherche d'emploi. Une version numérique accessible à tous est également disponible sur www.grainedemplois.fr

Il s'inscrit dans une démarche de longue haleine pour rendre visible nos métiers et nos besoins et ainsi favoriser le rapprochement de l'offre et la demande d'emploi dans nos territoires.

Vincent PESTRE
Président de Graine d'Emplois

PRODUCTIONS VÉGÉTALES	4	PRODUCTIONS ANIMALES	26
ARBORICULTURE		ÉLEVAGE BOVIN LAIT	
... AGENT ARBORICOLE (H/F)	5	... AGENT D'ÉLEVAGE BOVIN LAIT (H/F)	27
... CHEF DE CULTURE (H/F)	6	ÉLEVAGE CAPRIN	
HORTICULTURE & PÉPINIÈRES		... AGENT D'ÉLEVAGE CAPRIN (H/F)	28
... AGENT HORTICOLE (H/F)	7	ÉLEVAGE OVIN	
... AGENT PÉPINIÉRISTE (H/F)	8	... AGENT D'ÉLEVAGE OVIN (H/F)	29
... CHEF DE CULTURE HORTICOLE (H/F)	9	MULTI FILIÈRES	
... CHEF DE CULTURE EN PÉPINIÈRE (H/F)	10	... AGENT D'ÉLEVAGE POLYVALENT (H/F)	30
MARAÎCHAGE		... RESPONSABLE D'ÉLEVAGE (H/F)	31
... AGENT MARAÎCHER (H/F)	11	... CONDUCTEUR D'ENGINS	
... AGENT SERRISTE (H/F)	12	EN POLYCULTURE (H/F)	32
... CHEF DE CULTURE (H/F)	13	... AGENT DE TRANSFORMATION (H/F)	33
VITICULTURE & VINIFICATION		... AGENT DE REMPLACEMENT (H/F)	34
... AGENT VITICOLE (H/F)	14	... VENDEUR (H/F)	35
... CHEF DE CULTURE (H/F)	15		
... AGENT DE CHAI (H/F)	16		
... SECRÉTAIRE VITI-VINI (H/F)	17		
GRANDES CULTURES			
... CHEF DE CULTURE (H/F)	18		
MULTI FILIÈRES			
... SAISONNIER (H/F)	19		
... AGENT DE CONDITIONNEMENT / PRÉPARATEUR DE COMMANDES (H/F)	20		
... CARISTE (H/F)	21		
... CONDUCTEUR D'ENGINS (H/F)	22		
... AGENT DE REMPLACEMENT (H/F)	23		
... VENDEUR (H/F)	24		
... SECRÉTAIRE / ASSISTANT ADMINISTRATIF (H/F)	25		



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Définition : L'arboriculture regroupe toute la production des arbres fruitiers ; fruits à noyaux (cerise, abricot....) et fruits à pépins (pomme, poire...)

Deux types d'activités existent : le verger (plantation, entretien, récolte des fruits), la station (réception, conditionnement, expédition des fruits). Certaines entreprises intègrent les deux.

HORTICULTURE & PEPINIÈRES

Définition : Le secteur de l'horticulture ornementale comprend la production d'arbres et d'arbustes, de plantes en pots, de plantes vivaces et aromatiques, de bulbes, oignons et semences, de jeunes plants, ainsi que de fleurs et de feuillages coupés.

MARAICHAGE

Définition : Le secteur du maraîchage regroupe la production de légumes frais de plein champ et/ou sous serres. On regroupe sous ce vocable aussi la production des petits fruits rouges (fraises et framboises).

VITICULTURE & VINIFICATION

Définition : La viticulture & la vinification consiste à la production de vin.

GRANDES CULTURES

Définition : Le secteur des grandes cultures comprend la production des céréales (blé, orge...), oléagineux (colza, tournesol...) et protéagineux (pois, féveroles...)

MULTI FILIERES

Définition : Des métiers transversaux à toutes les filières.

AGENT ARBORICOLE (H/F)

L'agent arboricole réalise les opérations techniques relatives à la plantation et à la conduite d'un verger.

Activités principales

L'agent arboricole s'occupe de l'entretien et de la production du verger :

- Gestion des tailles de formation et de fructification des arbres selon des techniques spécifiques.
- Protection du verger des maladies et des parasites par l'application de traitements phytosanitaires.
- Désherbage.
- Installation des filets anti-grêle, après la floraison.
- Mise en place du système d'irrigation.
- Réalisation des opérations d'éclaircissage en éliminant les fruits de petits calibres et en répartissant les autres.

Il réalise les travaux de plantations :

- Travail mécanique du sol.
- Installation des rangées de piquets.
- Plantation des arbres et semis de l'herbe entre les rangs si nécessaire.
- Travaux de palissage des arbres.

Il participe à la récolte et aux opérations de tri, de calibrage et de conditionnement de la récolte.

Il conduit des engins agricoles, voire même, en assure l'entretien courant.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ S'il est capable d'organiser les chantiers et s'il dispose d'une expérience de l'encadrement de personnel saisonnier, l'agent arboricole peut évoluer vers un poste de chef d'équipe.

➤ Lorsqu'il aura acquis suffisamment de connaissances en arboriculture, et qu'il aura développé son autonomie et sa prise d'initiatives, il accèdera au titre de chef de culture.

➤ Avec des compétences en économie et en gestion, ainsi que des connaissances plus pointues en arboriculture, il pourra également devenir arboriculteur.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation agricole, spécialisée ou orientée vers l'arboriculture
- Essentiellement en plein air et au rythme des saisons
- Sous la responsabilité du chef de culture, ou directement de l'exploitant

Compétences et qualités

- Apprécier le travail physique
- Maîtriser les techniques de taille
- Avoir le sens de l'observation pour apprécier l'état des arbres et détecter une maladie
- Être Autonome
- Savoir intégrer les consignes du chef de culture ou de l'exploitant
- Avoir de bonnes facultés d'adaptation

Formation initiale

- CAPA Productions horticoles, spécialisation productions fruitières
- BEPA Productions horticoles, spécialisation productions fruitières
- Bac Pro Productions horticoles, spécialisation production fruitière

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE (H/F)

Le chef de culture arboricole organise et supervise les travaux liés aux productions de fruits en vue d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le responsable d'entreprise.

Activités principales

Le chef de culture arboricole planifie les opérations sur un plan technique et humain :

- Etablissement du programme de traitement en début de saison.
- Notation régulièrement des stades végétatifs (date de floraison selon chaque variété...).
- Préparation du calendrier de cueillette.
- Evaluation du besoin de salariés saisonniers, et organisation du recrutement.
- Accueil du personnel, et organisation du travail des salariés.
- Gestion du matériel et des stocks.

Il supervise et participe aux travaux de culture :

- Organisation et encadrement des activités d'arrachage, de plantations et de greffage, de taille et d'éclaircissage manuel.
- Prise des dispositions de lutte contre le gel, pratique éventuellement de la pollinisation.
- Gestion et entretien du système d'irrigation.
- Contrôle de la quantité de fruits et du calibre.
- Planification des traitements phytosanitaires.

Il participe à la gestion et à l'élaboration de la stratégie d'entreprise :

- Enregistrement des éléments technico-économiques des vergers.
- Participation à des réunions techniques pour apporter son point de vue.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le chef de culture arboricole, s'il développe des compétences en gestion, peut s'orienter vers un poste de directeur de production dans une grande entreprise ou d'encadrement de chefs de cultures.

➤ Il a également la possibilité d'accéder à des emplois de technicien d'expérimentation, de technicien d'organismes professionnels agricoles (chambre d'agriculture...), ou d'intégrer le secteur de la vente comme technico-commercial.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation ou un groupement de producteurs de fruits
- Essentiellement en plein air et au rythme des saisons
- Sous la responsabilité du chef de culture, ou directement de l'exploitant

Compétences et qualités

- Apprécier le travail physique
- Disposer des connaissances fondamentales en agronomie (arbre, porte-greffe, variétés) et en techniques culturales (sol, amendements, irrigation)
- Encadrer un personnel parfois important
- Savoir adapter les compétences aux postes de travail.
- Avoir de bonnes aptitudes à l'observation
- Être attentif, disponible et réactif

Formation initiale

- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité productions fruitières
- BTSA Productions horticoles, spécialité productions fruitières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT HORTICOLE (H/F)

L'agent horticole réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pot, de plantes à massif, de bulbes ou de fleurs coupées (roses, tulipes...), en vue de leur commercialisation.

Activités principales

L'agent horticole est en charge de la préparation et la mise en place des cultures :

- Remplissage des pots de terreau.
- Repiquage des boutures.
- Réalisation des semis, manuellement ou à l'aide d'un semoir mécanique.
- Réalisation des plantations.
- Installation des plantes sur les tablettes, parfois mobiles.

Il intervient sur l'entretien et le développement des plantes :

- Observation de l'état des cultures pour détecter d'éventuelles anomalies.
- Réalisation des opérations de multiplication des végétaux.
- Opérations de désherbage, ébourgeonnage, installation des tuteurs...
- Réalisation des traitements phytosanitaires et des fertilisants.
- Installation du système d'arrosage.

Il participe à la récolte des produits (en fleurs coupées notamment), le tri, le conditionnement, l'étiquetage et la préparation des commandes.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent horticole, au fur et à mesure de l'acquisition de son savoir-faire, pourra se voir confier progressivement davantage de responsabilités sur des tâches particulières. Avec des connaissances précises dans son domaine, il sera en mesure d'accéder au poste de chef de culture.

➤ Des compétences supplémentaires en économie et en gestion lui permettront par la suite d'envisager l'installation en tant qu'horticulteur.

➤ Une autre perspective d'évolution s'offre à lui s'il se spécialise dans le secteur commercial. Ainsi, après une formation complémentaire dans ce domaine, il sera en mesure de devenir conseiller technico-commercial en horticulture dans une entreprise commerciale (agrofournitures, jardinerie, grande distribution)

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation horticole, parfois spécialisée dans une production particulière, ou éventuellement au sein d'une collectivité territoriale
- Intégré à une équipe, sous l'autorité directe de l'exploitant ou d'un chef de culture
- Principalement sous abris (serres ou tunnels), et parfois en plein air, notamment dans le cadre de cultures de fleurs coupées
- Tâches et rythme de travail selon le cycle des périodes de mises en culture et de l'intensité de la production et des périodes de fêtes

Compétences et qualités

- Avoir connaissance de la biologie des végétaux, leurs ennemis et leurs pathologies
- Maîtriser les moyens de lutte tels que les produits phytosanitaires
- Conduite d'engins comme un élévateur
- Dextérité, et facultés de mémorisation
- Avoir un bon sens de l'observation

Formation initiale

- CAPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- BEPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT PÉPINIÉRISTE (H/F)

L'agent pépiniériste réalise les opérations techniques liées à la culture de végétaux d'extérieur (arbustes fruitiers, arbres d'ornement, plants viticoles ou forestiers).

Activités principales

L'agent pépiniériste prépare et met en place les cultures :

- Prélèvement des boutures en bois sec.
- Protection et mise en place de certains végétaux dans des serres.
- Préparation des sols.
- Installation des substrats (laines de roches, mélanges tourbeux) pour fertiliser la terre.
- Repiquage des boutures.

L'agent pépiniériste entretient et développe les cultures :

- Observation de l'état des parcelles afin de repérer d'éventuels problèmes tels qu'une maladie, un parasite, une carence ou un excès nutritif...
- Réalisation de la mise en forme des plantes par différentes interventions : palissage, taille, pincement desserrage...
- Réalisation des opérations de multiplication des végétaux, par greffage ou par marcottage.
- Application des traitements phytosanitaires et les fertilisants.
- Réglage et surveillance du système d'arrosage (pression, filtres, asperseurs...).
- Opérations d'entretien des parcelles (le binage mécanique, désherbage ou buttage).

L'agent pépiniériste arrache manuellement ou mécaniquement les arbres, ou les arbustes, et les conditionne en vue de leur commercialisation. Il peut être amené à participer à la préparation des commandes, à la vente des produits et, éventuellement, à leur livraison.

Il effectue la maintenance des outils, machines, matériels et équipements de l'exploitation.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Avec des connaissances plus pointues dans son domaine, l'agent pépiniériste accèdera au poste de chef de culture.

➤ Il pourra également s'installer en tant que pépiniériste après l'acquisition de compétences complémentaires en économie et en gestion.

➤ Une autre perspective d'évolution possible tient dans une spécialisation dans le secteur commercial, après une formation complémentaire, pour devenir conseiller technique de vente en horticulture dans une entreprise commerciale (agrofournitures, jardinerie, grande distribution).

Conditions d'exercice

- Dans une pépinière de jeunes plants ou une pépinière d'élevage, c'est à dire consacrée uniquement au développement de végétaux préalablement fournis
- L'établissement peut éventuellement être spécialisé dans le domaine forestier, ornemental ou viticole.
- En plein air ou parfois, sous serres
- Horaires réguliers, sauf au printemps et en automne, périodes de production et de vente plus importantes

Compétences et qualités

- Connaissance des végétaux, et des techniques de culture et de multiplication
- Conduite d'engins agricoles recherchée

Formation initiale

- CAPA Productions horticoles, spécialité pépinières
- BEPA Productions horticoles, spécialité pépinières
- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité pépinières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE HORTICOLE (H/F)

Le chef de culture horticole organise l'ensemble des opérations techniques liées à la production des végétaux en vue d'atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs fixé par le responsable d'entreprise.

Activités principales

Le chef de culture horticole met en œuvre le plan de production :

- Elaboration du planning d'activités (prévision des temps de travaux et ordre de priorité des interventions).
- Répartition du travail et passage des consignes au personnel pour la journée.
- Définition des techniques de production et gestion du matériel et des approvisionnements nécessaires à la production (engrais, produits phytosanitaires...).

Le chef de culture horticole supervise et participe aux travaux de culture :

- Programmation des commandes des automatismes (système de ferti-irrigation...).
- Suivi de l'état des plantes dans les serres (insectes, maladies...).
- Supervision de la réalisation des travaux (arrachage, replantation...).
- Formation si besoin du personnel aux opérations (ébourgeonnage, rempotage...).

Le chef de culture horticole participe à la gestion de l'entreprise :

- Collecte des données technico-économiques permettant l'établissement du plan de production et le pilotage des activités et participe au choix des espèces et des variétés.

Le chef de culture horticole peut être amené à organiser la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le chef de culture horticole, après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, peut devenir directeur d'exploitation ou choisir de s'installer en tant que chef d'entreprise.

➤ S'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, un poste de technico-commercial est également envisageable.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation ou exceptionnellement au sein d'une collectivité territoriale
- Sous l'autorité de l'exploitant avec lequel il est en contact permanent
- Sous abris (serres ou tunnels), ou en plein air
- Rythme de travail en fonction des conditions climatiques (période de gel...) et/ ou des périodes de fêtes (ventes plus importantes)

Compétences et qualités

- Connaissances techniques sur les végétaux (fonctionnement d'une plante, amendements, nourriture...)
- Pédagogie et qualités humaines pour encadrer le personnel
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'observation
- Endurant pour des conditions de travail en serre (chaleur, humidité...)

Formation initiale

- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- BTSA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE EN PÉPINIÈRE (H/F)

Le chef de culture en pépinière organise l'ensemble des opérations techniques liées à la production de végétaux en vue d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le responsable d'entreprise.

Activités principales

Le chef de culture planifie et supervise les travaux en pépinières :

- Programmation des activités dans l'année selon les objectifs de vente.
- Répartition du travail en fonction du personnel et du matériel disponible et vérification de la bonne réalisation des tâches confiées.
- Entretien du matériel.
- Suivi des cultures.

Le chef de culture participe à la gestion courante de l'entreprise :

- Recrutement et encadrement du personnel : relevé des heures travaillées, accueil et formation des nouveaux salariés...
- Relation avec les fournisseurs et gestion des stocks de matériels, de l'approvisionnement en engrais, en produits phytosanitaires.
- Préparation des commandes de plants.

Le chef de culture peut également être amené à intervenir dans la vente directe des produits.

- Collecte des données technico-économiques permettant l'établissement du plan de production et le pilotage des activités.

Le chef de culture horticole peut être amené à organiser la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le chef de culture, s'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, peut accéder au poste de commercial ou de responsable de rayon (jardinerie, grande distribution...), en se spécialisant dans la vente de végétaux.

➤ Une autre spécialisation est également envisageable dans le domaine du paysage et des espaces verts (chef d'équipe paysagiste, conducteur de travaux...).

➤ Après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, il pourra aussi choisir de s'installer en tant que chef d'entreprise.

Conditions d'exercice

- Dans une pépinière de jeunes plants, soit dans une pépinière d'élevage (développement de végétaux préalablement fournis), généralistes ou spécialisées (domaine forestier, ornemental, arboricole ou viticole)
- En plein air

Compétences et qualités

- Connaissances solides sur les végétaux et en agronomie
- Pédagogie et qualités humaines pour encadrer le personnel
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'observation

Formation initiale

- Bac Pro Productions horticole, spécialité pépinières
- BTSA Productions horticoles, spécialité pépinières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT MARAÎCHER (H/F)

L'agent de cultures légumières réalise les opérations techniques de culture de plein champ de plantes comestibles ou aromatiques.

Activités principales

L'agent de cultures légumières prépare et met en place les cultures :

- Préparation des sols, éventuellement à l'aide d'un roto bêche ou d'un tracteur, en vue des semis ou des plantations.
- Réalisation des opérations de semis ou repiquage des jeunes plants après avoir réalisé le buttage.
- Installation de film plastique ou de filets, si besoin.

L'agent de cultures légumières entretient et développe les cultures :

- Suivi de l'état des parcelles afin de repérer d'éventuels problèmes tels qu'une maladie, un parasite, une carence ou un excès nutritif.
- Application des traitements phytosanitaires et les fertilisants.
- Réalisations des opérations pour favoriser la croissance des plantes : éclaircissage des semis, binage, sarclage, désherbage, buttage.

L'agent de cultures légumières récolte les produits et peut être amené à les trier et à les conditionner.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent de cultures légumières, au fur et à mesure de l'acquisition de ses connaissances, accèdera à davantage de responsabilités, il pourra devenir chef de culture.

➤ S'il est à même de gérer les orientations culturelles, et s'il complète sa formation en économie et en gestion, il aura la capacité de s'installer en tant que chef d'exploitation en cultures légumières.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation de production de légumes en plein champ (salades, poireaux...)
- En plein air, mais parfois aussi sous abri (serres ou tunnels plastifiés) selon les exploitations et les cultures
- Intégré à une équipe, et sous la responsabilité directe de l'exploitant ou d'un chef de culture
- Horaires réguliers selon les exigences saisonnières

Compétences et qualités

- Connaissance du développement des plantes
- Capacité d'observation
- Délicatesse au moment de la récolte
- Capacités d'adaptation

Formation initiale

- CAPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- BEPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- Bac Pro Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT SERRISTE (H/F)

L'ouvrier serriste réalise les opérations techniques liées à la culture spécialisée de légumes hors-sol, sous abri.

Activités principales

L'agent serriste participe aux travaux de cultures, variables selon les légumes produits :

- Préparation des supports de cultures (pains de laine de roche).
- Réalisation des opérations de semis.
- Interventions pour favoriser le développement des légumes.
- Suivi de l'évolution des cultures.
- Réalisation des opérations de protection des cultures.

Il récolte les produits des cultures, les lave, les trie, les passe à la calibreuse, les conditionne et prépare éventuellement les commandes.

L'agent serriste peut être amené à utiliser et à entretenir les différents équipements de climatisation, d'irrigation et de fertilisation :

- Installation des équipements de chauffage et d'irrigation.
- Contrôle des conditions d'ambiance.
- Entretien du matériel et des serres.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ S'il dispose d'une expérience de l'encadrement de personnel saisonnier, il pourra évoluer vers un poste de chef d'équipe.

➤ Par la suite, avec des compétences avérées et un perfectionnement en techniques culturales, il pourra devenir chef de culture.

➤ S'il est à même de gérer les orientations culturales, et s'il complète sa formation en économie et en gestion, il aura alors la capacité de s'installer en tant que chef d'exploitation de cultures légumières.

Conditions d'exercice

- Exclusivement sous abri (serres permanentes, en verre ou en plastique)
- Intégré à une équipe, et sous l'autorité directe de l'exploitant, ou d'un chef d'équipe ou d'un chef de culture.

Compétences et qualités

- Connaissance du développement des plantes sous abri.
- Bon sens de l'observation
- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Attrait pour le travail physique.

Formation initiale

- CAPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- BEPA Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- Bac Pro Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE (H/F)

Le chef de cultures légumières planifie et gère la production de légumes. Il supervise et participe éventuellement aux travaux de culture.

Activités principales

Le chef de cultures légumières planifie et gère la production de légumes :

- Planification des activités de production selon les objectifs de vente.
- Organisation et répartition du travail.
- Gestion des commandes de plants, d'approvisionnement en engrais, en produits phytosanitaires, en paillage (film plastique de couverture des cultures).
- Relations avec les techniciens des coopératives ou les commerciaux.
- Suivi de la traçabilité des produits.

Le chef de cultures légumières supervise et participe éventuellement aux travaux de culture :

- Opération de préparation mécanique du sol en vue des plantations.
- Suivi des cultures.
- Gestion du système informatique de ferti-irrigation (association de fertilisants à l'arrosage), ainsi que le climat et l'aération des serres le cas échéant.
- Contrôle et analyse des coûts de production.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le chef de cultures légumières peut choisir de se spécialiser dans une culture précise au sein d'une exploitation de plus grande taille. Avec des aptitudes au conseil et à la communication, il peut accéder aux postes de technicien en cultures légumières au sein d'une organisation professionnelle, de formateur ou de commercial.

➤ S'il complète sa formation dans les domaines de l'économie et de la gestion, il pourra envisager de s'installer en tant que chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation de légumes cultivés en plein champ et/ou sous serres
- En extérieur et parfois sous abri (serres, tunnels)
- Horaires réguliers

Compétences et qualités

- Connaissances de la biologie et la physiologie végétale, des techniques culturales
- Conduite d'engins agricoles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité de gestion de personnel
- Capacité d'organisation et réactivité

Formation initiale

- BTSA Productions horticoles, spécialités productions florales et légumières

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT VITICOLE (H/F)

Plus ou moins polyvalent selon la taille de l'exploitation, l'agent viticole intervient à tous les stades du cycle de la vigne, pour son entretien : taille, relevage, épamprage, effeuillage, vendange... mais aussi lors de la plantation. Il peut ponctuellement encadrer le personnel saisonnier.

Activités principales

Les activités de l'agent viticole sont principalement liées à l'entretien de la vigne :

- Réalisation des opérations d'entretien et de développement de la vigne (taille, relevage, ébourgeonnage, décimage, vendanges en vert effeuillage).
- Participation aux vendanges, (postes de coupeur, porteur ou conducteur de tracteur).
- Réalisation des travaux de plantation.

Il encadre ponctuellement le personnel saisonnier et deviendra à cette occasion chef d'équipe.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ S'il est capable d'encadrer une équipe, l'agent viticole peut évoluer vers un poste de chef d'équipe, voire de chef de culture

➤ Très polyvalent selon les exploitations, il peut être amené à participer aux travaux du chai, et peut alors à terme devenir ouvrier de chai ou maître de chai

Conditions d'exercice

- En plein air, en toutes saisons, seul ou au sein d'une équipe.
- Rythme de travail et activités variant avec le cycle végétatif de la vigne.
- Sous la responsabilité du chef de culture ou directement de l'employeur

Compétences et qualités

- Connaissance de cycle végétatif de la vigne et des outils de travail.
- Bon sens de l'observation
- Attrait pour le travail en extérieur et le travail physique.
- Capacité à travailler seul ou en équipe

Formation initiale

- CAPA Option Vigne et vin
- BEPA Conduite de productions agricoles option Vigne et vin
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation option Vigne et vin

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE (H/F)

Le chef de culture organise tous les travaux liés au vignoble dans le but d'obtenir des raisins de bonne qualité, produits dans le respect de l'environnement. Il est responsable de la conduite technique du vignoble et encadre les agents viticoles ainsi que le personnel saisonnier.

Activités principales

Le chef de culture est responsable de la vigne, de son bon développement mais aussi des travaux à effectuer au vignoble.

Il encadre les agents viticoles et le personnel saisonnier, éventuellement secondé par un chef d'équipe :

- Gestion du personnel (plannings, recrutements, consignes de sécurité et de travail).
- Formation du personnel aux nouvelles pratiques culturales.

Il est responsable de la conduite technique du vignoble, dans un souci de respect de l'environnement et de qualité du raisin :

- Planification de l'ensemble des travaux.
- Suivi du développement des vignes.
- Entretien du matériel utilisé dans les vignes (suivi, maintenance...).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'encadrement d'équipes et une bonne maîtrise des travaux de la cave lui permettent d'évoluer vers un poste de directeur technique.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation viticole, un groupement d'exploitations viticoles ou une pépinière viticole
- Travail en extérieur, en toutes saisons
- Horaires variables surtout en période de forte activité

Compétences et qualités

- Des connaissances théoriques et pratiques en viticulture (vigne, produits et matériel d'exploitation)
- Force de proposition pour l'amélioration du produit final
- Réactivité permettant de faire face aux éventuelles difficultés.
- Capacités à organiser et gérer le travail du personnel de la vigne

Formation initiale

- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation option Vigne et vin
- BTSA Viticulture - œnologie

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT DE CHAI (H/F)

Sous la responsabilité du maître de chai, l'ouvrier de chai intervient sur l'ensemble des travaux de la cave, depuis la réception des vendanges jusqu'à la mise en bouteille du vin.

Activités principales

- Préparation du chai et vérification du matériel.
- Réception de la vendange et prélèvements des échantillons de raisin pour analyse.
- Suivi et contrôle des fermentations.
- Réalisation des opérations nécessaires à l'élevage du vin : soutirage, collage, filtrage, etc.
- Participation aux opérations de conditionnement du vin : embouteillage, habillage, mise en caisse. Dans ce cadre, il peut être amené à piloter une ligne automatisée ou à manipuler un chariot élévateur.
- Entretien des matériels, de la cave...

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Pour accéder au poste de maître de chai, l'agent de chai doit approfondir ses connaissances sur les techniques de la cave et sur le processus d'élaboration du vin. Il doit également acquérir un degré d'autonomie suffisant et être capable d'encadrer du personnel.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation viticole, pour un groupement d'exploitations viticoles, pour une cave coopérative ou pour une société de négoce
- En intérieur essentiellement dans le chai ; tolérant aux odeurs de fermentation
- Sous la responsabilité du maître de chai, il travaille en équipe.
- Pic d'activité entre septembre et décembre.

Compétences et qualités

- Grande disponibilité en période de pointe
- Rigueur et méthode
- Respect de consignes et protocoles
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Formation initiale

- BEPA Conduite de productions agricoles option Vigne et vin
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation option Vigne et vin

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

SECRÉTAIRE VITI-VINI (H/F)

La secrétaire viti-vinicole réalise les opérations liées à la gestion administrative et commerciale d'une structure relevant du domaine de la vigne et du vin.

Activités principales

L'assistant administratif effectue principalement des activités administratives :

- Accueil téléphonique, réception et rédaction du courrier quotidien.
- Réalisation d'opérations administratives : déclarations liées aux obligations fiscales ou à la réglementation viticole (stock, récolte, arrachages, plantations, nouveau produit...).
- Suivi du registre des entrées-sorties et réalisation de l'inventaire des produits.
- Réalisation des démarches sociales liées à l'embauche de salariés.
- Etablissement de factures.
- Dans certains cas tenue de la comptabilité.

L'assistant administratif assure également la gestion des relations commerciales :

- Accueil et organisation de dégustations des produits de l'entreprise, dans une langue étrangère si besoin.
- Mise en place d'opérations de marketing.
- Recouvrement de créances.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Avec l'évolution de ses connaissances, l'assistant administratif pourra progressivement se voir confier de nouvelles missions accompagnées d'une responsabilité plus importante.

➤ Rejoindre une structure de plus grande taille lui permettra de se spécialiser dans des tâches précises ou d'accéder, après une formation complémentaire, au poste d'assistant de direction.

Conditions d'exercice

- Dans un château, dans une coopérative, dans une société de négoce ou au sein d'une organisation professionnelle relevant du domaine vitivinicole
- Travail de bureau
- Horaires réguliers, mais rythme de travail variant selon les exigences saisonnières

Compétences et qualités

- Connaissance du régime fiscal et comptable des entreprises du secteur de la vigne et du vin
- Compétences en gestion sociale
- Maîtrise au minimum une langue étrangère
- Maîtrise de logiciels informatiques spécifiques à ses activités

Formation initiale

- Diplômes de 1er et 2ème cycle en secrétariat, gestion et commerce
- BTSA Viticulture-oenologie
- BTSA Technico-commercial option vins et spiritueux

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CHEF DE CULTURE (H/F)

Le chef de culture organise les travaux de culture et de récolte des grandes cultures (céréales, maïs...) en vue d'obtenir des résultats techniques optimaux. Il peut être amené à prendre partiellement, la gestion de l'exploitation.

Activités principales

Le chef de culture organise principalement les travaux de culture et de récolte :

- Elaboration du plan cultural.
- Gestion éventuelle du système d'irrigation.
- Répartition des activités aux agents et aux conducteurs d'engins agricoles.
- Gestion des travaux de récolte.

Le chef de culture peut être amené à prendre partiellement en charge la gestion de l'exploitation :

- Encadrement de personnel : gestion des heures travaillées et des congés, propositions d'embauche...
- Suivi des cultures : résultats d'analyses de sol, types d'engrais et apports réalisés, quantités d'eau absorbées par le sol, rendements...
- Gestion des stocks de fournitures : engrais, carburant...
- Entretien du matériel, commande des pièces de rechange.
- Force de proposition d'acquisition de nouveaux outils ou engins agricoles au chef d'exploitation, sur la base de devis qu'il fait préalablement établir.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Avec des aptitudes au conseil et à la communication, il peut accéder aux postes de technicien de culture au sein d'une organisation professionnelle, de formateur ou de commercial.

➤ Après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, il pourra choisir de s'installer en tant que chef d'exploitation, seul ou en s'associant.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation agricole orientée vers les grandes cultures (céréales, maïs...)
- Travaux en extérieur et au bureau
- Rythme de travail variant au cours de l'année selon les exigences saisonnières

Compétences et qualités

- Connaissance parfaite des techniques culturales
- Conduire et réglage des engins agricoles
- Polyvalent et organisé
- Capacité de réactivité
- Force de proposition

Formation initiale

- Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole
- Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- BTSA Agronomie - Productions végétales Licence professionnelle Agronomie ou Productions végétales

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

SAISONNIER (H/F)

Le saisonnier exécute des tâches normalement appelées à se répéter chaque année, à des dates à peu près fixes, en fonction du rythme des saisons, et indépendamment de la volonté de l'employeur.

Activités principales

- Le saisonnier agricole doit prendre connaissance des objectifs qui lui sont assignés : il peut s'agir d'entretenir une terre, de récolter tomates et légumes verts, de participer à la cueillette de fruits de saison, de faire les vendanges et de nombreuses autres tâches diverses et variées, en tenant compte des consignes qui lui sont données.

CALENDRIER DES TRAVAUX SAISONNIERS DU RHÔNE

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Vignes				Taille/Travaux de printemps								Taille
Fruits				Plantations								
Légumes												
Cultures												
Fléaux												

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Ces emplois saisonniers permettent d'acquérir un réel savoir-faire en production agricole. Cette expérience pourra être ensuite valorisée et servir de tremplin, pour accéder à un emploi stable.

Conditions d'exercice

- Travail principalement en extérieur, prêt à affronter la chaleur ou la pluie

Compétences et qualités

- Bonne endurance physique face à un rythme d'activité soutenu en saison
- Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe
- Minutie et délicatesse
- Certains travaux saisonniers, tels que la taille de vigne ou d'arbres, nécessitent une compétence technique spécifique.
- En grandes cultures, la conduite d'engins agricoles est requise.

Formation

- A l'exception des travaux de taille et de conduite d'engins, il n'y a pas de formation particulière requise.

AGENT DE CONDITIONNEMENT / PRÉPARATEUR DE COMMANDES (H/F)

L'agent de conditionnement réalise les opérations techniques d'emballage et de conditionnement de produits issus de l'agriculture selon des critères de qualité définis, en vue de leur expédition et de leur vente.

Activités principales

L'agent de conditionnement veille à l'alimentation de la chaîne de conditionnement, surveille le déroulement, trie les produits et les prépare.

L'agent de conditionnement procède à l'emballage des produits.

L'agent de conditionnement peut également intervenir sur des postes spécifiques en tant que peseur ou agréateur.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent de conditionnement, avec l'acquisition de capacités d'encadrement et de connaissances en informatique voire en automatismes, peut devenir responsable de ligne.

➤ Avec le développement de ces mêmes qualités, et des aptitudes à la coordination, il pourra envisager un poste de chef d'équipe.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation agricole, une organisation de producteurs ou dans une entreprise agroalimentaire, pour un ou plusieurs types de produits.
- Sous l'autorité d'un responsable de ligne, d'un chef d'équipe ou du chef d'exploitation.
- Certaines activités sont réalisées dans des conditions de basses températures.

Compétences et qualités

- Capacités d'écoute
- Respect de consignes
- Rapidité et dynamisme
- Bonne endurance physique face à un rythme d'activité soutenu en saison

Formation initiale

- CAPA Industries agroalimentaires
- Formation interne à l'entreprise

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés

CARISTE (H/F)

Le cariste réalise les opérations techniques de stockage et de déstockage des denrées agricoles en vue de leur expédition.

Activités principales

- Le cariste participe aux opérations de chargement et déchargement des denrées

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le cariste, s'il développe une capacité à encadrer une équipe, peut devenir responsable d'expédition.

➤ Avec une formation complémentaire, il peut également envisager de devenir responsable logistique.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation, une coopérative agricole ou une industrie agroalimentaire
- Certaines opérations en zone frigorifique

Compétences et qualités

- Conduite d'engins spécifiques
- Précision et habileté,
- Respect de consignes

Formation initiale

- Certificat de compétences professionnelles (CCP) Cariste d'entrepôt
- Certificat d'aptitude à la conduite d'un engin en sécurité (CACES)

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés

CONDUCTEUR D'ENGINS (H/F)

Le conducteur d'engins agricole assure la conduite des machines agricoles et de leurs équipements ou outils, et veille au bon fonctionnement du matériel.

Activités principales

Le conducteur d'engins agricoles assure la conduite des machines agricoles et de leur équipement.

Il réalise de la maintenance courante des engins et des équipements : réglage, graissage, vidange par exemple.

- Pose de diagnostics et réparation de pannes courantes.
- Entretien du matériel.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Dans le secteur commercial ou technico-commercial, il pourra exercer les fonctions de démonstrateur, vendeur ou représentant en matériel, au sein d'une société de construction et d'importation.

➤ Il peut aussi devenir exploitant agricole, mais il doit pour cela acquérir des connaissances en économie et en gestion.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation agricole, dans une CUMA, dans une Entreprise de travaux agricoles
- En plein air, en toute saison, seul ou en équipe
- Les périodes d'hiver, périodes de plus faible activité, sont souvent mises à profit pour l'entretien du matériel (nettoyage, graissage...)

Compétences et qualités

- Conduite d'engins agricoles
- Respect de consigne de sécurité
- Apte à soutenir un rythme de travail en saison

Formation initiale

- CAPA Productions agricoles, utilisation des matériels
- Titre homologué Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural
- Certificat de Spécialisation, Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance
- Brevet professionnel agricole Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
- Brevet professionnel Agroéquipement ; conduite et maintenance des matériels
- Bac professionnel Agroéquipement

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT DE REMPLACEMENT (H/F)

L'agent de remplacement est salarié d'un Service de remplacement. Il intervient sur une exploitation agricole pour pallier à une absence (pour cause de maladie, de congé maternité...) de l'exploitant ou d'une autre personne de l'exploitation (salariée ou non) et pour des durées variables (de quelques heures à plusieurs semaines).

Activités principales

Il réalise les opérations techniques liées à la conduite d'une production agricole, que ce soit en élevage, en grandes cultures, en polyculture élevage. Ces aspects font la spécificité et la force de ce métier.

L'agent de remplacement s'intègre à l'exploitation où il intervient et s'adapte à la situation de travail.

L'agent de remplacement réalise les opérations techniques propres à la production sur laquelle il intervient. Il peut ainsi être amené à intervenir sur des activités d'élevage, par exemple laitier ou porcin (traite et alimentation des animaux), mais aussi des activités d'extérieur (pâtures ou grandes cultures par exemple).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Un plan de formation en interne peut être proposé à l'agent à qui des perspectives de carrière sont offertes

➤ Dans certains services de remplacement, il peut accéder à d'autres missions, comme le tutorat des nouveaux agents ou la participation à la communication externe.

➤ Après 3 ans de pratique, le salarié peut obtenir par la Validation des Acquis de l'Expérience, le Certificat de Qualification Professionnelle « Agent de Service de Remplacement ».

➤ Grâce à la polyvalence et à l'adaptabilité qu'il a mobilisé dans son emploi, l'agent peut envisager d'autres emplois de salariés en agriculture : devenir responsable d'élevage ou de culture (avec des capacités d'encadrement) ou bien choisir de s'installer comme chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Dans des exploitations agricoles
- Durée de missions variables

Compétences et qualités

- Bonnes connaissances techniques liées aux productions sur lesquelles il intervient
- Fortes capacités d'autonomie et d'adaptation associées à un goût du changement
- Bonnes facultés à s'organiser et à mémoriser

Formation

- Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
- Certificat de Qualification Professionnelle Agent de service de remplacement

VENDEUR (H/F)

Le vendeur en milieu agricole assure la vente des produits (frais et non frais) issu de la ferme en divers lieux ou des produits alimentaires de d'autres producteurs.

Activités principales

Le vendeur en milieu agricole assure :

- Mise à l'étalage des produits.
- Accueil et information des clients.
- Gestion de caisse.
- Suivi de la gestion des stocks.
- Assurer le facing et gérer les promotions.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Au sein d'un magasin de producteurs, la personne peut évoluer vers un poste de responsable magasin.

Conditions d'exercice

- Sur les marchés, à la ferme, en magasin de producteurs
- Horaires pouvant être décalés, les fins de semaine, les jours fériés à temps plein ou partiel
- Travailler seul ou en équipe
- Travail en extérieur ou en intérieur et port de charges

Compétences et qualités

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Connaissances des techniques de vente
- Sens de l'adaptation et du commerce

Formation

- CAP vente
- Bac Pro vente

SECRÉTAIRE / ASSISTANT ADMINISTRATIF (H/F)

Le secrétaire réalise le traitement administratif de dossiers et transmet les informations pour le compte d'un ou plusieurs services ou d'un responsable selon l'organisation de l'entreprise.

Activités principales

Le secrétaire assure :

- Accueil de la clientèle physiquement ou au téléphone.
- Réalisation des opérations de gestion administrative du courrier.
- Etablissement de factures.
- Tenue à jour du site internet de l'entreprise.
- Possibilité de réaliser des opérations de déclarations fiscales et sociales.
- Gestion commerciale.
- Suivi de fichiers clients.

Conditions d'exercice

- Au sein d'entreprises privées agricoles (viticulteurs, coopératives agricoles, maraîchers...)
- Travail de bureau

Compétences et qualités

- Maîtrise de l'outil bureautique, des outils de communication
- Notions en comptabilité

Formation

- BEP secteur tertiaire
- Bac Pro voir BTS en secrétariat, comptabilité



PRODUCTIONS ANIMALES

ELEVAGE BOVIN LAIT

Définition : L'élevage de bovins lait vise à la conduite de vaches pour la production de lait et/ou produits laitiers

ELEVAGE CAPRIN

Définition : Les caprins regroupent les chèvres, boucs et chevreaux, élevés principalement pour la production de lait de chèvres, en vue de sa livraison en laiterie ou de sa transformation en fromages, et produits laitiers

ELEVAGE OVIN

Définition : Les ovins regroupent les brebis, bélier et agneaux, élevés pour la viande ou pour la production laitière à des fins de transformation fromagère

MULTI FILIERES

Définition : Des métiers transversaux à toutes les filières.

AGENT D'ÉLEVAGE BOVIN LAIT (H/F)

L'agent d'élevage laitier ou vacher assure principalement la traite et l'alimentation des vaches laitières.

Selon l'exploitation, l'agent d'élevage laitier peut de manière secondaire intervenir dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation de matériel et la production de fourrages.

Activités principales

L'agent d'élevage bovin prend principalement en charge les activités de traite et d'alimentation du bétail :

- Réalisation de la traite.
- Réalisations des différentes opérations de soins au troupeau (alimentation, paillage...).

Selon l'exploitation, l'agent d'élevage bovin peut de manière secondaire intervenir dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation de matériel et la production de fourrages :

- Entretien des clôtures et des locaux.
- Conduite et parfois maintenance courante des engins agricoles (tracteur, désileuse pour distribuer l'ensilage...).
- Participation à certains travaux des champs liés à la récolte de fourrages et aux ensilages.

L'agent d'élevage bovin peut être amené à travailler sur des systèmes informatisés ou automatisés.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent d'élevage bovin peut devenir responsable d'élevage s'il acquiert suffisamment d'autonomie.

➤ Il peut également, avec une formation complémentaire et des aptitudes à la communication, accéder au poste de technicien d'élevage dans une coopérative d'aliments ou dans un syndicat de contrôle laitier par exemple.

➤ Après l'obtention de connaissances en économie et en gestion et l'approfondissement de ses connaissances techniques, il pourra aussi choisir de s'installer en tant qu'éleveur laitier.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation d'élevage bovin lait
- A l'intérieur des bâtiments et en extérieur
- Sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou de l'éleveur

Compétences et qualités

- Maîtrise des techniques de traite
- Attrait pour le contact avec les animaux
- Respect des règles d'hygiène nécessaires
- Conduite d'engins agricoles
- Sens de l'observation et de l'organisation

Formation initiale

- CAPA Production agricole, utilisation des matériels, spécialité Productions animales
- Brevet Professionnel Agricole Travaux de la production animale, spécialité Elevage de ruminants
- Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialité Système à dominante élevage
- Certificat de spécialisation Conduite de l'élevage laitier

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT D'ÉLEVAGE CAPRIN (H/F)

L'agent d'élevage caprin réalise principalement les opérations de traite et d'alimentation des chèvres.

Activités principales

L'agent d'élevage caprin assure la traite des chèvres :

- Réalisation de la traite.

L'agent d'élevage caprin réalise les opérations relatives à l'alimentation des chèvres :

- Réalisations des différentes opérations de soins au troupeau (alimentation, paillage...).

L'agent d'élevage caprin peut également être amené à réaliser d'autres activités en relation avec l'exploitation (cultures, travaux divers de maintenance des installations et des équipements...).

- Entretien des clôtures et des locaux.
- Conduite et parfois maintenance courante des engins agricoles.
- Participation à certains travaux des champs liés à la récolte de fourrages.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent d'élevage caprin, avec une formation diplômante complémentaire, peut devenir technicien caprin ou contrôleur laitier.

➤ Il peut également choisir de s'installer comme chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation comprenant des chèvres
- A l'intérieur des bâtiments et en extérieur
- Sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou de l'éleveur

Compétences et qualités

- Maîtrise des techniques de traite
- Attrait pour le contact avec les animaux
- Respect des règles d'hygiène nécessaires
- Conduite d'engins agricoles
- Sens de l'observation et de l'organisation

Formation initiale

- CAPA Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales
- Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, système à dominante élevage
- Certificat de spécialisation Conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT D'ÉLEVAGE OVIN (H/F)

L'agent d'élevage ovin surveille et conduit le troupeau au sein d'une exploitation agricole. Selon la taille du troupeau, il peut intervenir dans la conduite et l'utilisation de matériel ainsi que dans la production de fourrages.

Activités principales

L'agent d'élevage ovin surveille et conduit le troupeau :

- Conduite du troupeau au pâturage avec ou sans l'aide d'un chien.
- Alimentation du troupeau.
- Soins au troupeau (paillage, tonte, taille des onglons, traitements antiparasitaires ...).
- Suivi de croissance des agneaux en cas de contrôle de performances.
- Participations aux activités de reproduction (assister aux agnelages et veiller à leur bon déroulement, donner les premiers soins aux agneaux ...).

Selon l'exploitation, l'agent d'élevage ovin peut de manière secondaire intervenir dans l'entretien des locaux, la conduite et l'utilisation de matériel et la production de fourrages :

- Entretien des clôtures et des locaux.
- Conduite et parfois maintenance courante des engins agricoles.
- Participation à certains travaux des champs liés à la récolte de fourrages.

L'agent d'élevage ovin peut être amené à lire les boucles électroniques et à participer au suivi informatique du troupeau. Sur les exploitations laitières, il réalise les travaux relatifs à la traite des brebis (utilisation et entretien du matériel et de la salle de traite, soins spécifiques aux animaux).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ L'agent d'élevage ovin, avec une formation diplômante de type BTS et licence, peut également choisir de devenir technicien ovin.

➤ Il peut également choisir de s'installer comme chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation ovine spécialisée ou non.
- A l'intérieur des bâtiments et en extérieur
- Sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou de l'éleveur

Compétences et qualités

- Connaissances sur le développement et le comportement de l'animal.
- Attrait pour le contact avec les animaux
- Conduite d'engins agricoles
- Sens de l'observation et de l'organisation

Formation initiale

- CAPA Production agricole ou Utilisation des matériels, spécialité Productions animales
- CS Conduite d'un élevage ovin
- Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, Système à dominante élevage
- BTS Productions Animales ou Analyse et Conduite d'Exploitation Agricole

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT D'ÉLEVAGE POLYVALENT (H/F)

L'agent en polyculture-élevage assure à la fois les travaux liés à la conduite de différentes cultures et ceux relatifs à un ou plusieurs productions animales, principalement l'alimentation des animaux.

Activités principales

L'agent en polyculture-élevage réalise les travaux liés aux différentes cultures :

- Préparation des sols en vue des semis et des plantations suivant les consignes du chef de culture.
- Réalisation des opérations nécessaires au semis et développement des cultures (semis, désherbage, traitement phytosanitaires...).
- Participation aux travaux de récolte à l'aide d'engins et de matériels spécifiques dont il assure la maintenance courante.

L'agent en polyculture-élevage assure principalement l'alimentation des animaux :

- Distribution de l'alimentation.
- Soins du troupeau.
- Surveillance des mères en période de reproduction.
- Aide éventuelle aux mises bas et veille au bon développement des nouveau-nés.

L'agent en polyculture-élevage est également amené à réaliser la maintenance des bâtiments d'exploitation (maçonnerie, menuiserie...).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ En se spécialisant dans une ou plusieurs cultures après l'acquisition de compétences complémentaires en techniques culturales, l'agent en polyculture-élevage pourra accéder au poste de chef de culture.

➤ De même, s'il développe ses compétences dans le domaine de la production animale, il pourra devenir responsable d'élevage.

➤ En se perfectionnant dans le secteur choisi et en développant des connaissances en économie et en gestion, il pourra par la suite décider de s'installer comme chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Les conditions d'exercice de l'agent en polyculture-élevage varient en fonction des types de culture et d'élevage retenus sur l'exploitation.
- Sous l'autorité directe du chef d'exploitation ou plus rarement, sous celle d'un responsable d'élevage, d'un chef de culture, voire des deux.
- Travail plus ou moins à l'extérieur selon le type d'élevage dont il a la charge.
- La période hivernale, souvent mise à profit pour réaliser les activités de maintenance, permet des horaires réguliers. Quant au reste de l'année, le rythme de travail dépend des cultures pratiquées et des aléas climatiques.

Compétences et qualités

- Polyvalent selon la diversité de ses activités
- Autonome et organisé.

Formation initiale

- CAPA Productions agricoles, utilisation des matériels, spécialité Productions végétales
- Brevet professionnel agricole Travaux de la production animale spécialité Polyculture élevage
- Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole
- Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

RESPONSABLE D'ÉLEVAGE (H/F)

Le responsable d'élevage réalise la gestion technique d'un élevage en vue d'obtenir des résultats techniques optimums. Il supervise les opérations et encadre le personnel.

Activités principales

Le responsable d'élevage réalise la gestion technique de l'élevage :

- Mise en place de méthodes de travail et préparation des moyens de production avant leur utilisation : saisies préalables de données informatiques, établissement du protocole de vaccinations...
- Planification des activités (avec l'objectif constant d'améliorer la productivité du travail).
- Gestion et suivi de la reproduction renouvellement du troupeau et des mâles reproducteurs.
- Gestion des relations avec les fournisseurs, les techniciens de coopératives ou d'entreprises d'alimentation...
- Préparation et présentation des résultats techniques de l'élevage au responsable d'exploitation.

Le responsable d'élevage supervise les opérations et encadre le personnel :

- Suivi de l'évolution des animaux (analyse des courbes d'alimentation, de croissance, de fertilité...).
- Interlocuteur du vétérinaire.
- Appui des agents dans leur fonction si nécessaire (en cas de mise bas par exemple)
- Mise en place et suivi du planning d'astreintes et de congés.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Le responsable d'élevage, avec des connaissances avérées dans son domaine, et s'il développe ses compétences en communication, peut devenir technicien d'élevage auprès d'un groupement d'éleveurs ou d'une organisation professionnelle telle qu'une chambre d'agriculture.

➤ Une autre possibilité d'évolution tient dans une spécialisation dans le domaine de la vente où le responsable d'élevage pourra accéder au poste de technico-commercial, au sein d'une entreprise de production d'aliments par exemple.

➤ Après une formation complémentaire en économie et en gestion, le choix de l'installation en tant qu'éleveur est envisageable.

Conditions d'exercice

- Dans un élevage de taille importante
- Que ce soit dans les bâtiments d'élevage ou en bureau, ses activités se déroulent en milieu intérieur.
- Amené lui-même à être parfois présent le week-end, selon le planning qu'il établit, il connaît des horaires réguliers.

Compétences et qualités

- Parfaitement polyvalent et capable de s'adapter à toutes les opérations
- Maîtrise de l'ensemble des activités réalisées par les agents ou les responsables de secteur
- Connaissance de l'anatomie et le comportement des animaux
- Sens développé de l'observation.
- Compétences en informatique pour l'utilisation de logiciels spécifiques
- Capable d'encadrer du personnel

Formation initiale

- Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, Système à dominante élevage
- BTSA Productions animales
- Licence pro
- Ingénieur

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

CONDUCTEUR D'ENGINS EN POLY CULTURE (H/F)

Le conducteur d'engins agricole assure la conduite des machines agricoles et de leurs équipements ou outils, et veille au bon fonctionnement du matériel.

Activités principales

Le conducteur d'engins agricoles assure la conduite des machines agricoles et de leur équipement

Il réalise de la maintenance courante des engins et des équipements : réglage, graissage, vidange par exemple.

- Pose de diagnostics et réparation de pannes courantes.
- Entretien du matériel.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Dans le secteur commercial ou technico-commercial, il pourra exercer les fonctions de démonstrateur, vendeur ou représentant en matériel, au sein d'une société de construction et d'importation.

➤ Il peut aussi devenir exploitant agricole, mais il doit pour cela acquérir des connaissances en économie et en gestion.

Conditions d'exercice

- Dans une exploitation agricole
- En plein air, en toute saison, seul ou en équipe
- Les périodes d'hiver, périodes de plus faible activité, sont souvent mises à profit pour l'entretien du matériel (nettoyage, graissage...).

Compétences et qualités

- Conduite d'engins agricoles
- Respect de consigne de sécurité
- Apte à soutenir un rythme de travail en saison

Formation initiale

- CAPA Productions agricoles, utilisation des matériels
- Titre homologué Conducteur d'engins de travaux publics et de génie rural
- Certificat de Spécialisation, Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance
- Brevet professionnel agricole Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
- Brevet professionnel Agroéquipement ; conduite et maintenance des matériels
- Bac professionnel Agroéquipement

Formation continue

- En démarche de reconversion, de nombreux dispositifs de formation continue peuvent être mobilisés.

AGENT DE TRANSFORMATION (H/F)

L'agent de transformation fromagère réalise la fabrication et l'affinage de fromages selon les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires, la réglementation et les référentiels qualité de l'entreprise.

Activités principales

L'agent de transformation fromagère, prend en charge les opérations nécessaires au processus de transformation du lait en fromage, en s'appuyant sur les réglementations et les référentiels qualité propres à l'entreprise.

À partir de différents laits (de vache, de chèvre, de brebis), il produit ainsi divers fromages en effectuant tout ou partie des manipulations indispensables.

D'autres missions peuvent lui incomber comme : emballer et stocker les produits, veiller à leur livraison, suivre l'état du stock, passer les commandes.

Conditions d'exercice

- Au sein de fromageries de fermes d'élevage, de caves d'affinage Elle peut s'exercer les fins de semaine
- Port d'équipements d'hygiène (tablier, bottes, gants, ...) requis

Compétences et qualités

- Connaissances des techniques de transformation
- Suivi de protocoles
- Respect des normes d'hygiène et de réglementation

Formation

- CAP à Bac +2 en industrie laitière
- Certificat de spécialisation produits laitiers et tr
- BPREA Produits fermiers
- Certificat de spécialisation Technicien spécialisé en transformation fromagère

AGENT DE REMPLACEMENT (H/F)

L'agent de remplacement est salarié d'un Service de remplacement. Il intervient sur une exploitation agricole pour pallier à une absence (pour cause de maladie, de congé maternité...) de l'exploitant ou d'une autre personne de l'exploitation (salariée ou non) et pour des durées variables (de quelques heures à plusieurs semaines).

Activités principales

Il réalise les opérations techniques liées à la conduite d'une production agricole, que ce soit en élevage, en grandes cultures, en polyculture élevage... Ces aspects font la spécificité et la force de ce métier.

L'agent de remplacement s'intègre à l'exploitation où il intervient et s'adapte à la situation de travail

L'agent de remplacement réalise les opérations techniques propres à la production sur laquelle il intervient. Il peut ainsi être amené à intervenir sur des activités d'élevage, par exemple laitier (traite et alimentation des animaux), mais aussi des activités d'extérieur (pâtures ou grandes cultures par exemple).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Un plan de formation en interne peut être proposé à l'agent à qui des perspectives de carrière sont offertes

➤ Dans certains services de remplacement, il peut accéder à d'autres missions, comme le tutorat des nouveaux agents ou la participation à la communication externe.

➤ Après 3 ans de pratique, le salarié peut obtenir par la Validation des Acquis de l'Expérience, le Certificat de Qualification Professionnelle « Agent de Service de Remplacement ».

➤ Grâce à la polyvalence et à l'adaptabilité qu'il a mobilisé dans son emploi, l'agent peut envisager d'autres emplois de salariés en agriculture : devenir responsable d'élevage ou de culture (avec des capacités d'encadrement) ou bien choisir de s'installer comme chef d'exploitation.

Conditions d'exercice

- Dans des exploitations agricoles
- Durée de missions variables

Compétences et qualités

- Bonnes connaissances techniques liées aux productions sur lesquelles il intervient
- Fortes capacités d'autonomie et d'adaptation associées à un goût du changement.
- Bonnes facultés à s'organiser et à mémoriser.

Formation

- Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
- Certificat de Qualification Professionnelle Agent de service de remplacement

VENDEUR (H/F)

Le vendeur en milieu agricole assure la vente des produits (frais et non frais) issu de la ferme en divers lieux ou des produits alimentaires de d'autres producteurs.

Activités principales

Le vendeur en milieu agricole assure :

- Mise à l'étalage des produits
- Accueil et information des clients
- Gestion de caisse
- Suivi de la gestion des stocks
- Assurer le facing et gérer les promotions

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

➤ Au sein d'un magasin de producteurs, la personne peut évoluer vers un poste de responsable magasin.

Conditions d'exercice

- Sur les marchés, à la ferme, en magasin de producteurs.
- Horaires pouvant être décalés, les fins de semaine, les jours fériés à temps plein ou partiel.
- Travailler seul ou en équipe.
- Travail en extérieur ou en intérieur et impliquer le port de charges.

Compétences et qualités

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Connaissances les techniques de vente
- Sens de l'adaptation et du commerce

Formation

- CAP vente
- Bac Pro vente



GRAINE D'EMPLOIS

18 avenue des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny
04 78 19 61 50

grainedemplois@gmail.com
www.grainedemplois.fr